ANDORRA 24 · ÉDITION SOIR

lundi 2 novembre 2026 à 23:35

NEWS EDITION

1. Les médecins alertent sur le manque de neurologues et de rhumatologues

Commençons par les soins de santé. Le président du Collège Officiel des Médecins, Albert Dorca, prévient qu'Andorre pourrait se retrouver avec seulement deux neurologues si l'un des trois professionnels exerçant actuellement dans le pays prendrait sa retraite. Il parle également d'un seul rhumatologue pour une population de plus de quatre-vingt-dix mille habitants. Il s'agit de chiffres présentés lors d'un entretien avec le représentant des médecins, et non d'un recensement des sièges vérifié de manière indépendante. Dorca s'interroge également sur le fait que les vingt-trois ajouts médicaux annoncés par le Gouvernement équivalent nécessairement à vingt-trois professionnels à temps plein : certains pourraient correspondre à des gardes ou à des visites partielles. Le problème ne se résout pas en comptant les noms. Il est nécessaire de savoir combien d'heures de soins effectives sont proposées, quelles spécialités manquent et combien de temps les patients doivent attendre.

2. Les cent places extraordinaires pour l'examen de catalan A1 sont épuisées en une minute

Passons à la langue. Les cent places extraordinaires pour l'examen officiel de catalan de niveau A1 ont été vendues en une minute seulement, selon les informations publiées aujourd'hui. Le test est prévu le 13 novembre à Sant Julià de Lòria et s'adresse particulièrement aux personnes qui doivent prouver ce niveau pour renouveler leur permis de séjour. Un appel ordinaire est annoncé pour janvier, mais cela ne résout pas automatiquement la situation de ceux qui ont un mandat administratif antérieur. Si l'Administration exige une accréditation, elle doit également expliquer combien de personnes en ont besoin, combien de places elle offre et quelle solution elle offre à ceux qui ne peuvent pas s'inscrire à temps.

3. La campagne Dona la cara dénonce les violences sexistes numériques

Dans le domaine des droits des femmes, trois organisations ont présenté la campagne Dona la cara, qui se concentre en novembre sur les insultes, les menaces et le harcèlement sexiste dans les espaces numériques. L'Institut andorran de la Femme, Action Féministe et l'Association des Femmes Andorranes veulent afficher des messages désobligeants et revendiquer leurs responsabilités, même lorsqu'elles se cachent derrière des profils anonymes. Cette initiative fait suite au fémicide de la semaine dernière, que les organisations ont condamné. Il s'agit d'une campagne de sensibilisation annoncée aujourd'hui, et non d'une nouvelle loi ou d'une garantie que les auteurs seront identifiés. Le défi est concret : protéger les victimes, enquêter sur les menaces et distinguer les crimes des opinions protégées par la liberté d'expression.

4. L'ARPA demande plus de temps pour modifier la loi sur le bien-être animal

Un autre débat législatif concerne les animaux de compagnie. L'association ARPA a demandé plus de temps pour déposer des amendements au projet de loi sur le bien-être et la protection des animaux. Parmi ses propositions figurent notamment d'éviter l'interdiction automatique de posséder des animaux de compagnie dans les foyers, de les remplacer par des critères proportionnés de sécurité et de coexistence, et de renforcer le contrôle de l'élevage et de la vente sur Internet. Il s’agit de demandes de l’entité et non de modifications juridiques approuvées. La question est de savoir si le texte final protégera les animaux et les voisins avec des règles applicables, sans confondre une proposition avec un droit déjà existant.

5. FEDA est à court de certificats renouvelables du label Feu vert

On termine avec énergie. FEDA assure que, pour la troisième année consécutive, les certificats du label Feu Vert liés à la production renouvelable andorrane sont épuisés. Selon l'entreprise, cette année, le programme a commercialisé des certificats correspondant à cent vingt-deux virgule vingt-neuf gigawattheures de production en l'an deux mille vingt-cinq. Une partie, trente-cinq à quatre-vingt-quatorze gigawattheures, correspond à l'énergie éolienne acquise en Espagne, et non à la production nationale. FEDA parle de plus de quinze mille tonnes d'émissions évitées, une estimation institutionnelle qui nécessiterait de connaître la méthodologie pour l'évaluer. Les certificats prouvent une origine renouvelable attribuée à la consommation, mais ne doivent pas être confondus avec une augmentation automatique de la capacité de production du pays.